

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 mars 2019

Date d'affichage : 28/03/2019  
Date de convocation : 18/03/2019  
Membres en exercice : 15  
Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq mars le Conseil Municipal de la Commune de Vaux et Chantegrue s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Xavier VIONNET, Maire, pour la session ordinaire du mois.

Conseillers présents : Annie VALLET, Pascal LANQUETIN, Pierre NICOD, Bernard BESCHET, Ariane DROZ-BARTHOLET, Jérôme BARTHELET, François FATON, Cédric BESCHET, Adeline BEJEANNIN, Emmanuel GETE et Annie VALLET

Conseillers absents excusés:

Laurent LAMBERT - Alexandra LOYE - Emmanuel COURVOISIER

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Me Ariane DROZ-BARTHOLET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. M. le maire a déclaré la séance ouverte.

Ordre du jour:

1. Approbation du compte rendu de la séance du 25 février 2019.
2. Ouverture d'un poste d'adjoint administratif (secrétaire de mairie)
3. Micro Crèche:
  - Travaux micro crèche
  - Travaux Logement 14 rue des Courbes
4. Proposition d'acquisition de parcelles forestières
5. Protection du captage de la Clusette : Suite du dossier
6. Proposition de changement de fournisseur de gaz
7. Projet de parc photovoltaïque par le SIEL
8. Remboursements de factures aux conseillers
9. Salle des fêtes: Conditions et modalités de location.
10. Questions diverses.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 25 février 2019.

Le compte rendu de la séance du 25 février 2019 est approuvé à l'unanimité des présents.

2 - Ouverture d'un poste d'adjoint administratif

Suite au départ dans le cadre d'une mutation de la titulaire Madame Véronique PAGNIER il est nécessaire d'ouvrir un poste.

En fonction du candidat retenu, le conseil donne son accord pour l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif ou de rédacteur.

3- MICRO-CRECHE :

Travaux micro crèche :

Les travaux de finition sont bientôt achevés. L'entreprise ROTA va terminer le bardage. Le Maire présente le devis de l'entreprise NICOLET TP pour le captage des eaux pluviales du parking qui s'élève à 4 341 € HT.

Le conseil accepte ce devis et autorise la maire à signer les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

## Travaux logement

Pascal LANQUETIN fait part au conseil des réflexions de la commission « bâtiment » du 21 mars 2019 qui s'est rendue dans le logement pour évaluer les besoins en vue de sa prochaine mise en location.

### 4 - Proposition d'acquisition de parcelles boisées.

Le maire fait part au conseil de la proposition de vente de la parcelle boisée D69 lieudit « les Cornées » par Monsieur Paul COUR. La commission « bois » se rendra sur place courant avril pour étudier cette offre.

### 5 - Protection du captage de la Clusette : Suite du dossier

Trois propriétaires sur quatre ont répondu favorablement à la demande d'acquisition par la commune de terrain dans la cadre de la protection du captage de la source de la Clusette. Un contact sera pris prochainement avec les propriétaires qui ne sont pas manifestés.

### 6 - Proposition de changement de fournisseur de gaz.

Le maire rappelle au conseil que la commune est titulaire d'un contrat pour la fourniture du gaz de la salle des fêtes et du bâtiment sis 14 rue des Courbes avec la société PRIMAGAZ. Il informe le conseil qu'il a renégocié ces contrats avec la société VITOGAZ avec une économie d'environ 30 %.

Le conseil valide cette proposition et charge le maire d'effectuer les démarches.

### 7 - Projet de parc Photovoltaïque.

Le maire rappelle au Conseil que le projet initial était donné pour 250 KWc avec extension à 500 KWc. Dans ce cadre réglementaire (500 KWc) il est nécessaire de déposer un permis de construire avec obligation de réaliser une étude environnementale (impact faune et flore). Le SIEL a engagé Mme HAENEL, du bureau d'étude PRELUDE afin de réaliser cette étude au cours de l'été 2019. Le rendu sera ensuite transmis à la DREAL pour avis. La réalisation de ce projet et de ce fait repoussée.

### 8 - Remboursement de factures aux conseillers.

Des fournitures pour la commune ont fait l'objet d'avances financières par :

Ariane DROZ-BARTHOLET : Fourniture de housses pour les chaises destinées aux mariages  
Pour un montant de 21.28 €

Alexandra LOYE : Fourniture d'une étagère pour la bibliothèque pour un montant de 61.58 €.

Le conseil autorise le remboursement de ces factures.

### 9 -Salle des fêtes : Conditions et modalités de location

La réflexion est toujours en cours. Ce point sera de nouveau abordé lors d'une prochaine séance.

### 10 - Questions diverses.

#### A) - Couverture mobile ORANGE

Le fournisseur d'accès mobile « Orange » a contacté la commune pour l'installation d'une antenne relais sur le territoire communal par le biais de la société AXIANS.

B) Dépôt d'ordures sauvage au Chemin blanc.

Le maire donne lecture au conseil du courrier du Procureur de la République qui informe la commune que la plainte déposée pour « dépôt d'ordures sauvages » est classée sans suite.

Le conseil n'est pas satisfait de cette conclusion. La communauté de Brigades de gendarmerie des Hôpitaux Neufs sera contactée pour exprimer ce mécontentement.

C)- Rénovation de l'agence postale communale.

Les travaux de rénovation débuteront le 17 juin 2019.

Fin de la séance 22 h 45.

Points abordés:

1. Approbation du compte rendu de la séance du 25 février 2019.
  2. Ouverture d'un poste d'adjoint administratif (secrétaire de mairie)
  3. Micro Crèche:
    - Travaux micro crèche
    - Travaux Logement 14 rue des Courbes
  4. Proposition d'acquisition de parcelles forestières
  5. Protection du captage de la Clusette : Suite du dossier
  6. Proposition de changement de fournisseur de gaz
  7. Projet de parc photovoltaïque par le SIEL
  8. Remboursements de factures aux conseillers
  9. Questions diverses.
- A - Couverture mobile ORANGE  
B - Dépôt d'ordures sauvage  
C - Travaux de rénovation de l'agence postale communale

Le Maire,

Xavier VIONNET

